

La légende des sceaux de l'ACA

Les critères de l'action communautaire



Notre organisme est un organisme à but non-lucratif. Il a obtenu les lettres patentes (ou charte) auprès du Registraire des entreprises du Québec. Les règlements généraux sont la base de son organisation démocratique. Nous respectons nos obligations légales de mise à jour des informations annuellement et les Lois en vigueur pour les OBNL.



Notre organisme est reconnu dans sa communauté et il a des liens avec d'autres organismes ou partenaires. Notre CA représente bien la communauté visée par notre mission.



Notre organisme encourage l'engagement de ses membres et favorise leur participation dans la vie de l'organisme. Nos membres sont consultés, nous avons un conseil d'administration actif et une assemblée générale annuelle vivante !



Notre organisme est libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses pratiques et ses approches. Notre vie associative et démocratique permet de définir nos politiques, notre réponse aux besoins exprimés par les membres et notre développement comme organisme. Notre expertise se développe grâce à notre action dans la communauté.

Les critères de l'action communautaire autonome



Notre organisme répond aux besoins de la communauté visée par sa mission. Il participe à des luttes visant des changements à caractère politique ou conduisant à une plus grande justice sociale et au respect des droits.



Notre organisme est administré par un conseil d'administration indépendant du réseau public. Nos administratrices et nos administrateurs participent au conseil d'administration librement et dans la volonté d'un développement cohérent avec les aspirations de nos membres. Aucun siège n'est réservé pour un.e représentant.e du réseau public et gouvernemental et il n'y a pas d'élus local, provincial ou fédéral sur notre conseil d'administration.



Notre organisme est né de la volonté d'un groupe de citoyennes et de citoyens ou de membres de notre communauté qui souhaitent s'organiser afin de répondre à une problématique, un enjeu, une situation et se donner une voix pour y répondre. Notre mission a été définie par les membres fondateurs, puis a été mise à jour en fonction de la réalité d'aujourd'hui par les membres. C'est une volonté citoyenne qui fait que notre organisme existe.



Notre organisme a des approches qui font appel à l'initiative des personnes qui participent à ses activités. Il agit sur l'ensemble des causes qui sont à la base de la situation des personnes auprès desquelles l'organisme intervient.

Les approches de l'action communautaire autonome



Notre organisme met à contribution les expériences et compétences de chacun et permet des prises de conscience individuelles et collectives. L'éducation populaire autonome permet d'agir ensemble dans le but de faire changer les choses.



Notre organisme fait de la prévention en misant sur l'intégration sociale, le renforcement du potentiel des individus, la solidarisation des collectivités et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes.



Notre organisme contribue, de manière non-partisane, aux débats sociaux et mène des luttes pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus démunies. Il aide les gens à se mettre ensemble pour faire respecter leurs droits et combattre les discriminations qui s'exercent contre eux.



Notre organisme, par sa mission de transformation sociale, parle de politique et contribue aux débats de société. C'est également pour faire avancer des réflexions collectives, vivre des processus d'éducation populaire autonome et pour faire vivre les pratiques citoyennes que la politique fait partie de notre action. Toutefois, notre organisme n'encourage pas et ne fait pas de promotion pour un parti politique en particulier.

Les revendications communes



Notre organisme adhère aux revendications communes du mouvement d'action communautaire autonome lanadois et québécois notamment pour un meilleur financement à la mission des OCA, le respect de la politique gouvernementale sur l'action communautaire et une meilleure justice sociale.



Notre organisme priorise le financement à la mission globale afin d'actualiser sa mission en cohérence et en concordance avec les huit critères de l'action communautaire autonome. Ce mode de financement est le meilleur afin de permettre l'atteinte de nos objectifs et de notre mission.



Les sceaux visent l'appropriation collective des critères et des approches de l'ACA ainsi que d'en faire leur démonstration.

De son côté, l'image de l'ACA est un outil de rayonnement illustrant l'appartenance des organismes au mouvement d'action communautaire autonome. Il permet la visibilisation de l'ACA auprès de la population.